



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 18 janvier 2020 à CESSON (35)

Présents : DUCOS Éric, BEGES Didier, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, EVENO Patrick, GUENET Alain, KERISIT Michel, KERDONCUFF Michel, LE DIOURON Joël, LE LAY Yvon-Ivan, PANNETIER André, PASCO Patrick, PENNEC Marie-Claude, SORIEUX Jacques, THÉPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Absents excusés : BREST Guinal, LOMENECH Michel, POTDEVIN Jean-Luc, SAUVAGE Vivien.

Invités : MILON Kévin, RENAUX Kenny

1) Accueil, informations du Président 8h55

Le Président remercie les membres présents et transmet quelques informations :

- Il fait le point sur les excusés
- Il rassure les membres sur la santé de Claire LOMENECH, membre d'Honneur de la Ligue de Bretagne, qui doit subir prochainement une intervention chirurgicale.
- Il fait le point sur la venue de Gilles ERB qui à sa demande avait souhaité rencontrer les dirigeants bretons. Ayant surtout mis en avant l'état des lieux et les insuffisances à ses yeux, nous sommes maintenant en attente de son programme et des personnes qui vont composer sa liste.
- Il revient rapidement sur la sanction infligée aux joueurs qui ont refusé de disputer la finale à Landerneau lors du 3^{ème} tour du Critérium Fédéral de Nationale 1 en précisant que les joueurs incriminés ont la possibilité de faire appel.
- Pour le reste, les sujets seront évoqués lors des commissions.

État des effectifs par André PANNETIER

COMITÉ	PROMOTIONNEL	TRADITIONNEL	TOUS TYPES
CD 22	0684 (+000)	0960 (+000)	01644 (+000)
CD 29	1065 (+000)	2403 (+000)	03466 (+000)
CD 35	1368 (+000)	2206 (+000)	03574 (+000)
CD 56	0872 (+000)	1500 (+000)	02372 (+000)
LIGUE	3989 (+000)	7069 (+000)	11058 (+000)

Le nombre de licenciés de l'année dernière est dépassé de 65 licenciés.

Les statistiques des 236 clubs bretons ont été communiquées.

2) Approbation du CR du Conseil de Ligue du 27/09/2019.

- ✓ Le CR du 27/09/2019 est adopté à l'unanimité.

3) CR de la réunion du Bureau élargi du 27/12/2020

- Agressions sexuelles fédération
 - Pour donner suite aux émissions médiatiques, la Fédération a décidé de suspendre à titre conservatoire dans un premier temps toutes les personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation concernant les agressions sexuelles ou la pédophilie.
 - La Fédération a également décidé de se porter partie civile pour tous les signalements dont elle aura eu connaissance de manière à avoir accès au dossier et surtout aux suites qui lui seront données.
 - J'ai souhaité également que la Ligue soit présente à une réunion organisée par le colosse aux pieds d'argile de manière que l'on voit à notre niveau comment on peut s'inscrire dans cette démarche.
 - Kenny RENAUX met en garde l'encadrement dans les clubs de jeunes par des techniciens non-diplômés. Cela suit l'émission « complément d'enquête » qui a débattu sur ce sujet. Un débat s'engage sur les procédures existantes.

4) Embauche d'un agent de développement (Kévin MILON)

- Un étudiant en master avait été pressenti mais n'a pas été retenu par manque d'autonomie ne possédant pas le permis de conduire
- Aucun candidat sérieux ne s'est présenté pour un poste de service civique
- La nécessité de recruter un agent de développement et de communication s'avère nécessaire si la Ligue souhaite poursuivre les dossiers entamés par Valentin JAN concernant notamment le partenariat et la Communication.
- Michel KERDONCUFF, Kenny RENAUX et Renan THÉPAUT ont auditionné un postulant à ce poste, recommandé par Sophie BODIN, enseignante à l'université de Rennes.
- Le Bureau exécutif valide son embauche en CDD à cette date jusqu'au 31 juillet. Le Président demande et obtient l'aval du Conseil de Ligue avant de procéder à la fin de la réunion à la signature du contrat.
- Kévin MILON est invité à se présenter succinctement : Diplômé du Master 2 STAPS management du sport, 27 ans, ayant eu plusieurs expériences dans diverses structures dont à Madrid sous la coupe de Comité National Olympique et Sportif Espagnol.
- Michel KERDONCUFF rappelle rapidement les fonctions qu'il sera amené à exercer ainsi que les missions qui lui seront confiées.
- Michel verra avec lui les actions à lui donner en tenant compte des outils des nouvelles technologies à utiliser, réseaux sociaux, partenariat, centre de ressources, etc.)
- Éric DUCOS verra avec lui pour la mise en service d'un PC portable.

5) Poursuite des actions du PST et présentation du centre de ressources

Kenny RENAUX fait un survol du schéma de développement et des outils mis à dispositions. Il parle de la dynamique des clubs sur ce sujet qui devront être épaulés par Kevin.

Rappel des objectifs :

Comment : faire un projet clubs.

Cible : clubs existants

Moyens : rencontre avec les clubs

Contenu :

- 1 temps scindé (1h00)
- 1 temps commun sur le projet club
- 1 temps convivial

Mise en œuvre : courrier co-signé

Financement : PST 150€ par réunion (avec prise en charge 50% Ligue-50% Comité)

2 à 3 dates seront à fixer par CD.

Le Finistère est prêt à démarrer, les autres Comités sont en discussions (sauf le 56) de mise en œuvre.

Accompagnement pour donner suite aux réunions des clubs avec comme objectifs :

- Aider les clubs à faire leur propre diagnostic
- Aider les clubs à rédiger eux-mêmes leurs propres projets en fonction de leurs caractéristiques

Kenny présente ensuite le centre de ressource qui sera appelé à évoluer au fur et à mesure et qui a pour objectif de guider les clubs dans leurs recherches de renseignements et d'outils pour se développer.

6) États généraux sur la nouvelle gouvernance

Le Président de la Fédération a souhaité ce rassemblement afin de définir ensemble « qui fait quoi » dans la filière fédérale

Il souhaite une simplification dans les procédures et la recherche d'un meilleur sentiment d'appartenance à une Fédération de la part des structures déconcentrées.

La situation actuelle de la Fédération fait apparaître une très grande disparité dans les pratiques ainsi qu'une grande complexité dans la tarification.

Michel KERDONCUFF exprime son ressenti en précisant que dans le contexte actuel de la mise en concurrence des différentes disciplines sportives et de la raréfaction des subventions publiques, toutes les fédérations sont appelées à évoluer si elles souhaitent pouvoir continuer à se développer.

Les Présidents des CD 22, 29 et 56 expriment leur opposition à ces projets en souhaitant davantage de reconnaissance de la part de la Fédération.

Le Président du CD 29 souhaiterait qu'en dehors de la reconnaissance, la Fédération laisse une liberté d'action aux Comités pour gérer les activités dans les territoires.

Pour ce qui concerne la discussion sur la mutualisation des moyens entre la LBTT et les Comités, il estime que les conditions ne sont pas, à ce jour, réunies pour débattre sereinement sur ce projet.

7) Campagne A.N.S. 2020 (ex CNDS)

Le Président fait état de l'avancement des travaux concernant l'instruction des dossiers de demande de subventions ANS PSF 2020

Il présente rapidement les points de vigilance concernant ce dossier en restant attentif aux recommandations de la Fédération qui accompagnera les Ligues durant toute la campagne :

- Dépenses d'énergie par rapport aux montants des aides envisageables
- L'instruction des dossiers
- La composition de la commission
- La neutralité des décisions
- La cohérence des actions avec le PST

8) Tour des commissions

Organisations :

Championnat de Bretagne :

- Le Club de LOPERHET organisera la compétition à Landerneau dans la salle intercommunale de la cimenterie.
- Le JA désigné sera Gérard LE PAPE

Le 4^{ème} tour du CF N2 séniors :

- Le Finistère ne pouvant pas organiser ce tour ni les autres Comites bretons pour manque de salles disponibles, Michel KERISIT a sollicité les autres Ligues des Zones 1 et 2 pour connaître leur possibilité de l'organiser.
- La Ligue s'engagera à payer les frais d'arbitrage comme convenu pour ce 4^{ème} tour.

Michel KERISIT demande qu'une personne de la Ligue s'occupe des réservations des salles des compétitions régionales.

Renan THÉPAUT évoque le problème récurrent des salles et des difficultés pour les Comités de proposer des organisateurs.

Alain GUENET est chargé de faire le point sur l'État des lieux des salles omnisports existantes en Bretagne pouvant accueillir des épreuves régionales :

- Aires de jeu de 16 tables
- Aires de jeu de 24 tables

Le Président s'interroge également à savoir si à l'avenir la recherche et la désignation des lieux des épreuves doivent rester départementales ou régionales ?

Une réflexion et une étude seront à mener sur les mesures incitatives à mettre en place pour éviter à l'avenir de se retrouver dans de telles situations.

Les féminines :

- Michel KÉRISIT résume les réunions fédérales sur la réforme envisagée du Championnat National Féminin.
- La Bretagne se montre défavorable à une telle réforme qu'elle juge précipitée omettant de prendre en compte un certain nombre de paramètres.
- Une telle réforme ne peut éventuellement se faire que pour la saison 2021/2022 après avoir prévenu les clubs des montées et des descentes.
- Une solution de deux Nationales 1, de quatre Nationales 2 avec comme objectif d'une diminution progressive du nombre de Nationales 3 serait plus proche de la réalité.
- La Ligue souhaite qu'une étude plus approfondie soient menée sur ce dossier en mesurant bien toutes les conséquences qui en découlent.

Championnats de France des régions :

La Ligue de Bretagne participera aux championnats de France des régions prévues se dérouler à AUCH et présentera quatre équipes pour respecter l'engagement pris par l'ensemble des Présidents de Ligue pour préserver cette épreuve.

- Les quatre équipes ont des capitaines
- Les deux arbitres sont prévus

9) Questions diverses

Les prochaines dates des Conseils de Ligue :

- Le 18 avril 2020 dans le Morbihan
- Le vendredi 26 juin dans les Côtes d'Armor (déplacement de la date à cause des championnats du monde vétérans).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h15.

Le secrétaire Général

Le Président de la Ligue

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT